

Avis de recrutement pour le poste d'ergothérapeute

Le Centre Public d'Action Sociale de Saint-Hubert procède à la constitution d'une réserve de recrutement ainsi qu'à l'engagement pour le poste d'ergothérapeute pour la maison de repos et de soins le home Herman – temps partiel mi-temps.

Les postulant(e)s devront répondre au profil et conditions suivantes :

Conditions :

- être titulaire d'un diplôme en adéquation avec le grade recherché
- satisfaire à l'examen de recrutement
- certificat de bonne conduite, vie et mœurs
- être belge lorsque les fonctions à exercer comportent une participation, directe ou indirecte, à l'exercice de la puissance publique et aux fonctions qui ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de la commune et du C.P.A.S. ou dans les autres cas, être belge ou citoyen de l'Union européenne, ou être en possession d'un permis de séjour ou de travail ;
- avoir une connaissance de la langue de la région linguistique suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- jouir des droits civils et politiques ;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction à exercer ;
- justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- satisfaire aux lois sur la milice ;
- être âgé de 18 ans au moins ;
- le cas échéant, être porteur du diplôme ou du certificat d'études en rapport avec l'emploi à conférer, conformément aux conditions de recrutement

Fonctions :

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous devez pouvoir :

- Développer l'autonomie des résidents ;
- Proposer des activités permettant de stimuler les fonctions cognitives et les capacités fonctionnelles ;
- Prévenir les escarres ;
- Mettre en place des activités pour les personnes démentes ;
- Participer à l'évaluation de l'échelle de KATZ ;
- ...

Profil :

Formation(s) : être titulaire du titre d'ergothérapeute délivré par une Haute école

Expérience(s) professionnelle(s) : une expérience en MR/MRS est un atout

Régime de travail : temps partiel (0.5 ETP).

Durée : indéterminée

Horaire à définir

Traitement :

L'agent recruté bénéficiera de l'échelle barémique RGB B1.

Renseignements complémentaires : Monsieur Doucet Thierry, directeur du home Herman

☎ 061/21.00.11 – 0492/73.63.23

L'examen a pour objectif de vérifier les aptitudes, les compétences et la motivation des candidats. Il consistera en une épreuve orale d'une vingtaine de minutes par candidat. Les candidats seront entendus lors d'une interview et seront invités à répondre aux questions du jury composé des membres du Bureau Permanent, du directeur et de l'infirmière en chef de la maison de repos et de soins et de la directrice générale du CPAS. Le Jury disposera d'une cotation sur 20 points. Sur base de l'entretien qui visera à connaître la motivation, la personnalité et les compétences des intéressés, les Membres donneront leur appréciation sur 20. Toute appréciation à partir de 14/20 est jugée satisfaisante.

Les organisations syndicales représentatives seront invitées en qualité d'observateurs lors des épreuves.

Les candidatures (CV, lettre de motivation, copie des titres requis et extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois) seront adressées par courrier postal pour le 14.01.2019 au plus tard, à Monsieur Adam André, Président du CPAS, Rue de la Converserie, 46 à 6870 Saint-Hubert.

Pour le CPAS :

Pierrard I.,
Directrice générale

ADAM A.,
Président.

